

ACADEMIE DE NICE

 ETABLISSEMENT
COLLEGE LE VIGNERET

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION DU**
Lundi 12 février 2018

Installation du conseil d'administration

Année scolaire :	2017/2018
Numéro de séance :	2
Date de convocation :	12/02 /18
Présidence de :	Mme CHAUVIN

Quorum :	13
Nombre des présents :	15
Nombre d'absents excusés :	4

Sommaire :		Décision : Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
Rubriques	Questions traitées				Désignation	N°
Préambule	Désignation du secrétaire de séance					
	1 Adoption du PV DU précédent CA					
	Adoption de l'ordre du jour					
I. Affaires financières	2DBM					
	3 Contrats et conventions					
	4 Sorties et voyages					
II. Affaires pédagogiques	1 Préparation de la rentrée 18 suite à CP					
	2 Dates de l'oral du DNB					
	3 Médiation entre pairs : bilan et perspectives					
	1 Délégation de compétences du CA à la CP					
	2 Délégation de signatures des conventions et contrats au CE					
Questions diverses	Aucune					

Signatures : Le Président

 Le Secrétaire de
 séance :

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom et prénom	P	A	E	Nom et prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	CHAUVIN Magali	X						
	Adjoint								
	Gestionnaire	RÉTEL Sandrine	X						
	CPE	PELLETIER Carole	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme SAMAT			X				
	Groupement de commune	M. LAURIOL			X				
	Commune siège	Mme BOIZIS			X				
	Commune siège	Mme CHABRIEL	X						
Personnalité qualifiée 1		Mme MORIEUL		X					
Personnalité qualifiée 2		Mme REVEST	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. VERGNES	X			Mme URVOY			
		Mme ROBERT	X			M. LANDRAS			
		Mme CANOLLE		X					
		M. BIOUS	X						
		M. BOSTON		X					
		Mme BLARET	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	M. RACHEDI	X			Mme PISANI			
		Mme MARCHETTI	X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves Elèves	Mme GYLLENSVARD	X			Mme DE BRY d'ARCY			
		Mme CORTI			X	Mme CZARNECKI			
		Mme PEREZ	X			M. CZARNECKI			
		M. CARMELLO	X			Mme BOURRET			
		Mme JOUANNY	X			Mme ALLEMAND			
		Mme PASCAL		X		Mme BARBERIS			
	Elèves	CARMELLO Céleste		X		KANDI Lilia			
		ROUCHOUZE Mathis		X		CZARNECKI Arthur			

Total présents 15

Invités	Nom, prénom et qualité

Préambule				
Désignation du secrétaire de séance Et installation des membres du CA	Mme CANOLLE absente est remplacée par Mr VERGNES			
Adoption du PV DU précédent CA Du 23/11/2018	Enoncé de la question ou du sujet abordé :			
	Présentation / contexte : Présentation de Mme REVEST personnalité qualifiée représentant le Conseil Départemental			
	Commentaires / débat : Mr CARMELLO demande des éclaircissements quant à la signification de la formulation du compte rendu des débats concernant le projet d'équipement des ombrières. Mme CHABRIEL précise que ce projet est abandonné en l'état malgré le maintien du panneau des travaux. Une première correction devra être apportée : CD au lieu de CR (Conseil Départemental à la place de Conseil Régional) Mr CARMELLO demande une explicitation de l'expression « dans le droit de l'autorité parentale » Mme CHAUVIN précise : « dans le cadre de l'autorité parentale ». Une deuxième correction sera apportée. Elle confirme que le film Logorama ne sera plus présenté aux élèves comme communiqué aux parents par l'enseignante malgré son habilitation pédagogique par l'autorité académique. Mr CARMELLO s'interroge sur la prise de connaissance des deux motions présentées par sa liste de représentants de parents d'élèves. Mme CHAUVIN rappelle que celles-ci ont été jointes au procès verbal de la séance et maintien la formulation des commentaires en page 12.			
	Votes	<i>Pour :</i>	15	<i>N° d'acte (selon point évoqué) :</i>
		<i>Contre :</i>		
	<i>Abstentions :</i>			
Adoption de l'ordre du jour	Enoncé de la question ou du sujet abordé :			
	Présentation / contexte : Mme CHAUVIN énumère les différents points à l'ordre du jour.			
	Commentaires / débat : Néant			
	Votes	<i>Pour :</i>	15	<i>N° d'acte (selon point évoqué) :</i>
	<i>Contre :</i>			
	<i>Abstentions :</i>			

I. Affaires financières

Enoncé de la question ou du sujet abordé : DBM			
Présentation / contexte : Mme RETEL présente deux subventions arrivées tardivement concernant le budget de l'année 2017 :			
1- Pour travaux d'urgence (dont chaufferie du gymnase) d'un montant de 1500" 2- Fond social du collégien pour un montant de 3035"			
Commentaires / débat :			
Mr CARMELLO précise qu'une solution serait le transfert de compétence à la commune pour la gestion du gymnase.			
1	Mme RETEL informe qu'actuellement la convention tripartite Conseil Départemental - Collège - Commune du Castellet, triennale, n'est toujours pas signée et que cela pose un problème juridique de responsabilité de la mairie pour les associations utilisatrices hors temps scolaire.		
	Mme CHABRIEL s'engage à obtenir des informations auprès de la mairie du Castellet.		
	Mme RETEL précise que la convention est établie sur la base de 2/3 pour le collège et 1/3 pour la commune pour les dépenses de fonctionnement.		
	<i>Pour information</i>		
Votes	<i>Pour :</i>		N° d'acte (selon point évoqué) :
	<i>Contre :</i>		
	<i>Abstentions :</i>		
Enoncé de la question ou du sujet abordé : Contrats et Conventions			
Présentation / contexte : Adhésion au Groupement d'Achats Toulon Ouest (GATO)			
Commentaires / débat : Mme RETEL explique que le GATO est en charge du passage des appels d'offre et que cela concerne les lots alimentaires « pairs » incluant six postes dont la droguerie, la papeterie, les vêtements de travail, le bac à graisse et les hottes aspirantes de la cuisine collective. Ceci pour un montant total de 120" .			
2	Mme REVEST demande des précisions sur le fonctionnement de la restauration.		
	Mme RETEL et Mme CHAUVIN fournissent les informations : cuisine sur site réalisée par les personnels du Conseil Départemental, possibilité pour les parents de prendre un repas s'ils en font la demande et existence d'une commission des menus.		
	<i>Pour information</i>		
Votes	<i>Pour :</i>	15	N° d'acte:20
	<i>Contre :</i>		
	<i>Abstentions :</i>		
3	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sorties et voyages		
	Présentation / contexte : sorties cinéma 5 ^e Espagnol/ film à Six Fours / Coco le 22/02/2018		
	Commentaires / débat : Présentation de la sortie par Mme RETEL pour un montant de 591" incluant les frais de transport (2 bus : 62 élèves et 4 accompagnateurs) et l'entrée au cinéma.		

Mme CHABRIEL s'informeront de la disponibilité du bus de la commune ce qui diminuera le coût du déplacement.

	<p>Mr CARMELLO demande si c'est la même logique qui opère pour le transport de la piscine pour les deux classes de 6^{ème} le mardi matin.</p> <p>Mme RETEL explique que les crédits EPS (Education Physique et Sportive) sont maintenant globalisés, les besoins en Escalade y sont intégrés. Une enquête de besoins a été réalisée.</p> <p>Mme BLARET et Mr VERGNES précisent que le cycle de Natation est prévu pour huit séances. Les nageurs débutants des deux classes concernées bénéficieront des deux cycles soit seize séances.</p>			
	<i>Pour information</i>			
	Votes	<i>Pour :</i>	15	N° d'acte:19
		<i>Contre :</i>		
		<i>Abstentions :</i>		
4	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sorties et voyages			
	Présentation / contexte : principe du Séjour en Italie pour les 4^e/3^e en mai 2018			
	<p>Commentaires / débat : Organisatrice Mme BUERI à CARRARA (visite d'une carrière de marbre), LA SPEZIA et LUCCA (architecture et culture) pour 49 élèves de 4^e /3^e Italianistes et 4 accompagnateurs du lundi au mercredi soit deux nuitées (pension complète en hôtellerie). Le montant est estimé entre 150 et 170" en attente du lancement de l'appel d'offre et retour pour vote en CA.</p> <p>Mme JOUANNY demande si des parents peuvent être accompagnateurs.</p> <p>Mme CHAUVIN répond que Mme BUERI proposera l'équipe d'encadrement. Le principe de ce voyage en Italie est voté.</p>			
		<i>Pour information</i>		
	Votes	<i>Pour :</i>	15	N° d'acte (selon point évoqué) :
		<i>Contre :</i>		
		<i>Abstentions :</i>		
5	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sortie concours THEATRE à la maison des Comoni au REVEST le mardi 27/03 toute la journée.			
	<p>Présentation / contexte : Projet porté par Mme ROBERT concernant une vingtaine d'élèves de 4^{ème} volontaires. Atelier Théâtre dans le cadre de l'opération « Pôle jeune public » : réalisation d'une scène de quinze minutes devant un jury. Coût du transport pour un montant de 200" .</p>			
	<p>Commentaires / débat : Mme CHABRIEL se renseigne sur la disponibilité du bus communal pour cette journée (aller le matin et retour en fin d'après-midi).</p>			
		<i>Pour information</i>		
	Votes	<i>Pour :</i>	15	N° d'acte:21

II. Affaires pédagogiques

1

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Préparation de la rentrée 2018

Présentation / contexte : présenté en commission permanente le 05/02/18 voir documents envoyés

Commentaires / débat :

Vote pour avis sur la suppression des deux postes de svt et techno

Mme CHAUVIN expose les contraintes d'utilisation de la dotation horaire explicitées dans les documents préparatoires expédiés.

Trois options ont été étudiées pour l'utilisation de la marge d'autonomie :

1-Option LATIN maintenue de la 5^{ème} à la 3^{ème} pour un coût de 6 heures.

2-Mise en place d'une classe avec option ESPAGNOL (ex classe euro) en 5^{ème} (2 heures) poursuivie en 4^{ème} en 2019 (2 + 2 heures) et en 3^{ème} en 2020 (2 + 2 + 2 heures).

3-Accompagnement Personnalisé (AP) en ANGLAIS (demande de la liste des représentants des parents d'élèves de Mr CAMELLO lors de la Commission Permanente du 07/02/2018) : 1 heure par division de 5^{ème} (niveau choisi par les enseignants d'anglais).

-Ces trois options en sus de la continuité de l'accompagnement personnalisé (AP) en Mathématiques, en Français pour tous les niveaux et des dédoublements (3 groupes pour 2 classes) en Technologie, Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Sciences Physique-Chimie pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} afin de pouvoir réaliser des manipulations.

Mme CHAUVIN après consultation des équipes disciplinaires propose une répartition horaire incluant l'option LATIN, l'AP en Mathématiques et Français, les dédoublements en Sciences et Technologie.

Cette organisation entraîne toutefois la suppression d'un poste d'enseignant de Technologie (Mme Saurin) et d'un poste de SVT (Mr Fuger).

vivante 2 Espagnol par rapport au nombre de divisions en 5^{ème} et 4^{ème}.

Mr CARMELLO estime que l'établissement est perdant avec une dotation à la structure et non pas à l'élève.

Mme CHAUVIN précise que la dotation sera définitive au mois de juin et que dans le meilleur des cas s'il y a des ajustements cela sera des heures supplémentaires et non pas des heures postes comme espéré par Mr CARMELLO.

Mr CARMELLO remarque qu'il n'est pas référence aux IMP (Indemnité pour Mission Particulière).

Mme CHAUVIN précise qu'une information sur leur utilisation avait eu lieu au mois de septembre. Elle note aussi qu'il faudra assurément augmenter celle de l'enseignante référente numérique à cause de la suppression de l'exécution de cette mission en décharge de service.

Mme CHAUVIN demande l'avis du CA quant à la suppression des deux postes.

Mme JOUANNY déplore cette situation au vu du professionnalisme de ces deux enseignants. Mme CHAUVIN précise que les membres du CA ne donnent qu'un avis et que c'est le Recteur de l'Académie qui prendra la décision.

Pour information			
Avis	Pour :	1	N° d'acte (selon point évoqué) :
	Contre :	14	
	Abstentions :		

2

Enoncé de la question ou du sujet abordé : dates de l'épreuve orale du DNB 2018

Présentation / contexte : semaine précédant les épreuves écrites (28/29 juin) à savoir du 18 au 22 juin selon les classes

Commentaires / débat :

Mme CHAUVIN détaille les épreuves écrites et leurs dates (28 et 29 juin) ainsi que celles de l'épreuve orale (du 18 au 22 juin).

Mr CARMELLO regrette la période tardive proche de l'examen final risquant de perturber les révisions des élèves.

Mme ROBERT privilégie un délai plus intéressant afin de finaliser les EPI (Enseignements Pratiques Inter-disciplinaires).

Mr CARMELLO demande des précisions sur l'organisation de l'épreuve.

Mme CHAUVIN fait remarquer que le texte ministériel vient juste d'être publié et que des professeurs référents vont être mis en place afin d'accompagner les élèves comme l'année dernière.

Mme BLARET ajoute que les directives réglementaires sont connues de plus en plus tard.

Pour information			
Votes	Pour :		N° d'acte (selon point évoqué) :
	Contre :		

		<i>Abstentions :</i>		
3	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Médiation entre pairs bilan et perspectives			
	Présentation / contexte : Présentation de Mme PELLETIER qui pilote le projet			
	Commentaires / débat : Travail sur les compétences psychosociales pour un meilleur climat scolaire (long terme, évaluation à 3 années). Douze heures de formation sur deux jours pour tous les élèves de 5 ^{ème} au cours de laquelle ils se sont bien impliqués. Des parents d'élèves confirment l'intérêt que les enfants ont tiré de cette formation. Les questionnaires sont en cours de dépouillement par l'Assistante Sociale rattachée au collège. Dix élèves volontaires qui vont bénéficier d'une formation complémentaire de trois séances de deux heures. L'incidence de ce projet est double : versus médiateur mais aussi « médié » par l'apprentissage de l'expression des sentiments et l'exploitation d'un référentiel d'analyse des situations conflictuelles utilisable au quotidien. Implication aussi des enseignants n'ayant pas suivi le stage initial.			
	Pour information			
	Votes	Pour :		N° d'acte (selon point évoqué) :
		Contre :		
Abstentions :				

Sans questions diverses Mme CHAUVIN informe les membres du CA que les deux prochaines séances traitant du compte financier auront lieu entre le 06 et le 15 avril en fonction de la disponibilité de l'Agent Comptable pour la première et après les vacances de printemps pour la deuxième.

Mr CARMELLO demande la raison de l'absence des questions diverses non traitées lors de CA précédents.

Mme CHAUVIN l'informe qu'elles ont été auprès des enseignants qui en étaient à l'origine, que ce n'est plus aujourd'hui d'actualité et qu'une réponse leur a été apportée.

Mr CARMELLO signale qu'il n'a pas été informé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h25